

**Le point de vue du député souverainiste français Philippe Séguin sur le traité de Maastricht
Extraits de son discours devant l'Assemblée nationale, le 5 mai 1992**



« Voilà maintenant 35 ans que le traité de Rome a été signé et que la construction européenne se fait sans les peuples, qu'elle se fait en catimini, dans le secret des cabinets, dans la pénombre des commissions, dans le clair-obscur des cours de justice.

Voilà 35 ans que toute une oligarchie d'experts, de juges, de fonctionnaires, de gouvernants prend, au nom des peuples, sans en avoir reçu mandat des décisions dont une formidable conspiration du silence dissimule les enjeux et minimise les conséquences.

Le conformisme ambiant, pour ne pas dire le véritable terrorisme intellectuel qui règne aujourd'hui, disqualifie par avance quiconque n'adhère pas à la nouvelle croyance, et l'expose littéralement à l'invective.

Qui veut se démarquer du culte fédéral est aussitôt tenu par les faiseurs d'opinion [...] pour un nostalgique, un primaire, ou un nationaliste forcené.

[...] Notre communauté de destin est gravement mise en péril par les accords (de Maastricht), alors qu'ils ne sont ni la condition de la prospérité, ni la condition de la paix.

La logique de l'engrenage, économique et politique mis au point à Maastricht est celle d'un fédéralisme au rabais, fondamentalement anti-démocratique, faussement libéral et résolument technocratique.

L'Europe qu'on nous propose n'est ni libre, ni juste, ni efficace. Elle enterre la conception de la souveraineté nationale.

Il est de bon ton, aujourd'hui, de dissenter à l'infini sur la signification même du concept de souveraineté, de le décomposer en menus morceaux, d'affirmer qu'il admet de multiples exceptions...

Toutes ces arguties n'ont en réalité qu'un but : vider de sa signification ce mot [souveraineté] gênant. Pour qu'il n'en soit plus question.

En présentant chaque abandon parcellaire comme n'étant pas décisif, on peut se permettre d'abandonner un à un les attributs de la souveraineté, sans jamais convenir qu'on vise à la détruire dans son ensemble.

A force de renoncements, on va bel et bien finir par vider la souveraineté de son contenu.

Car il s'agit là d'une notion globale, indivisible comme un nombre premier. On est souverain ou on ne l'est pas ! Mais on ne l'est jamais à moitié.

La « souveraineté divisée », « la souveraineté partagée », « la souveraineté limitée » sont autant d'expressions pour signifier qu'il n'y a plus du tout de souveraineté !

Quand on nous dit que les accords de Maastricht organisent une union d'États fondée sur la coopération intergouvernementale, on travestit la réalité. Ces accords visent à créer des mécanismes qui échappent totalement aux États. [...]

Instaurer un marché commun, puis un marché unique, voilà tout ce à quoi la France s'était engagée. [...]

On connaît l'argument: il nous faut faire l'Europe, donc il nous faut concéder une partie de notre souveraineté. C'est une chose que de déléguer temporairement un pouvoir susceptible d'être récupéré. C'est tout autre chose que d'opérer un transfert sans retour pouvant contraindre un État à appliquer une politique contraire à ses intérêts et à ses choix.

[...] C'est la première fois qu'un traité est ainsi marqué par la notion d'irréversibilité. Il ne faut pas rêver. Sans monnaie, demain, sans défense, sans diplomatie, peut-être, après-demain, la France n'aurait pas plus de marge de manœuvre que n'en ont aujourd'hui l'Ukraine et l'Azerbaïdjan.

Certains s'en accommodent. Ce n'est pas l'avenir que je souhaite à mon pays. D'ailleurs, les tenants de la marche vers le fédéralisme ne cachent pas leur dessein. Ils veulent bel et bien, et ils le disent, que les progrès du fédéralisme soient sans retour. [...]

Comme nous l'a annoncé M. Delors, au moins 80 % de notre droit sera d'origine communautaire, et le juge ne laissera plus d'autre choix au législateur que le tout ou rien : ou se soumettre totalement ou dénoncer unilatéralement et en bloc des traités de plus en plus contraignants.

[...] Demain, aucune majorité parlementaire, quelles que soient les circonstances, ne pourra revenir sur ce qui aura été fait.

Craignons alors que, pour finir, les sentiments nationaux, à force d'être étouffés, ne s'exacerbent jusqu'à se muer en nationalismes et ne conduisent l'Europe, une fois encore, au bord de graves difficultés. Car rien n'est plus dangereux qu'une nation trop longtemps frustrée de la souveraineté par laquelle s'exprime sa liberté, c'est-à-dire son droit imprescriptible à choisir son destin. »